

Historique et environnement:

La présente notice a pour but de décrire le projet d'extension d'une maison individuelle.
Le terrain est situé au 152 Lotissement de Grelonges sur la commune de Fareins.

Ce terrain est référencé au cadastre de la ville sous les références suivantes :
Parcelle AA 19.
Superficie: 1595m2

La zone où se situe la parcelle est caractérisée par un tissu semi-rural de densité moyenne. Elle est constituée essentiellement d'habitats individuels discontinus.
Les abords immédiats (parcelles limitrophes) comportent des habitations plus ou moins récentes.

Le terrain est plat, il est desservi en EAU, EDF, PTT et raccordé aux réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales de la commune.

L'accès se fait via la rue du lotissement dans le coin Sud-Ouest du terrain.

Présentation du projet:

Le projet consiste en l'extension d'une maison individuelle de style régional, présentant des volumes simples et épurés.
L'architecture retenue est de type moderne, sobre et en harmonie avec celle des constructions environnantes.

La maison existante est implantée au centre du terrain. Afin de répondre aux besoins du projet et de permettre une optimisation de l'emprise au sol, l'appentis adossé au pignon ouest de l'habitation sera démoli.

- Deux extensions sont prévues :
- La première, dans le prolongement du pignon est de la maison ;
 - La seconde, adossée à la façade sud, afin de créer une nouvelle entrée.

L'emprise au sol totale de la maison et de ses extensions sera de 159,50 m², représentant 10 % de la superficie du terrain.

Une piscine de dimensions 10,00 m × 5,00 m, avec une profondeur de 1,50 m, sera implantée dans la partie nord-ouest du terrain.

L'ensemble du projet s'adapte parfaitement à la topographie existante, limitant ainsi les mouvements de terre au strict nécessaire.

Le projet sera couvert par des toitures à deux et trois pans, présentant une pente de 35 %, avec des débords de toiture identiques à ceux de la construction existante.

Les prestations mises en œuvre seront soignées et réalisées dans le respect de l'environnement.
Les aménagements extérieurs seront complétés par des plantations et des arbustes, favorisant une intégration harmonieuse de l'ensemble dans son environnement.

Matériaux utilisés:

Les matériaux utilisés sont identiques à ceux déjà présents sur place afin de permettre une meilleure insertion dans l'environnement bâti existant.

- Les façades sont en enduit teinte blanc cassé (idem à l'existant) et d'un bardage bois horizontal pour les parties concernées.
- Les menuiseries extérieures sont en bois, de teinte naturelle.
- Les volets roulants sont de teinte Ral 7016.
- La couverture est de type Tuiles en terre cuite de teinte gris foncé (idem existant).
- Pente 35%

Points de vues photos

